Revue de presse du MEDEF IDF du jeudi 21 juin 2018

Table des matières

1	Ile-de-France : Valérie Pécresse dégaine son plan banlieue	1
2	Grand Paris des bus : la région presse la capitale d'accélérer ses travaux	3
3	Paris se prépare à rouler sans Autolib'	5
	ENQUETE // Autolib' : les dessous d'une guerre sans merci entre Anne Hidalgo et cent Bolloré // http://premium.lefigaro.fr/societes/2018/06/20/20005-80620ARTFIG00352-hidalgo-et-bollore-les-dessous-d-une-guerre-sans-merci.php	6
5	Paris : et maintenant, des trottinettes électriques en libre-service !	6
6	Présidence du Medef : Olivier Klotz rallie Alexandre Saubot	7
7	Budget : la bataille des économies est lancée	9
	Une lutte contre la pauvreté coûteuse // b://premium.lefigaro.fr/social/2018/06/20/20011-20180620ARTFIG00329-une-lutte-cont pauvrete-couteuse.php	
9	La Cour des comptes appelle à une réforme plus radicale du fisc	.12
10	L'Afep et le Medef dévoilent leur nouveau code de gouvernance	. 14
11	Privatisations : le gouvernement a arrêté sa nouvelle ligne de conduite	. 15
12	PSA et Renault affichent leurs divergences face au piège iranien	. 17
13	Skylander, le petit avion conçu en Lorraine, prêt au décollage grâce à la Chine	.18
14	Éolien en mer: l'Etat confirme les six projets de parc mais réduit son soutien financier	. 19
15	Retraites : les menaces planent sur les pensions de réversion	.21
16	Les députés cherchent comment travailler plus efficacement	. 23
17	Grèce : comment Athènes espère tourner la page de sa tragédie	. 24
18	Turquie : unie. l'opposition malmène Erdogan	.26

::: ILE-DE-FRANCE

LE PARISIEN - 21/06/2018

1 <u>Ile-de-France : Valérie Pécresse dégaine son plan banlieue</u>



Valérie Pécresse dévoile, ce mercredi, son plan pour les banlieues. Elle appelle à un plan anti-ghetto avec une limitation à 30 % de HLM.

La présidente (LR) de la région lle-de-France juge insuffisantes les mesures récemment présentées par le Président. Son objectif : casser les ghettos 100 % logements sociaux pour plus de mixité.

Un mois <u>après Emmanuel Macron</u>, <u>Valérie Pécresse</u> présente ses propres mesures pour la banlieue en lle-de-France. Rien de révolutionnaire, mais avec ce plan, la présidente LR de la Région entend souligner les carences de l'État.

Vous présentez un plan banlieue après celui de l'État. Est-ce parce qu'Emmanuel Macron n'a pas fait le job ?

VALÉRIE PÉCRESSE. Il y a eu un rendez-vous manqué avec <u>le rapport Borloo qui suscitait beaucoup</u> <u>d'espoir</u>. Et à l'arrivée, énormément de frustration. Or, je partage le constat de Borloo et des maires concernés : là où se concentrent les difficultés, c'est là où on a mis le moins de moyens. Il faut un coup de booster pour raccrocher les habitants de ces quartiers à la République. Mais ce n'est pas qu'une question de saupoudrage de moyens supplémentaires. Le nœud du problème, c'est la mixité sociale.

C'est aussi ce que dit Macron...

Oui, mais il n'en tire pas les conséquences. Si on veut faire des territoires de mixité réelle, il faut détruire les grands ensembles dans lesquels il y a plus de 50 % de logements sociaux, et instaurer un plafond anti-ghetto de 30 % de HLM. Si on concentre au même endroit trop de difficultés, on arrive à la situation actuelle. On va donc construire cent quartiers innovants et écologiques d'ici 2022. Ça permettra de sortir petit à petit des gens de la cité.

Mais vous n'avez pas le pouvoir de mener cette politique...

Les maires sont les bras armés de cette politique. Ceux qui sont volontaires bénéficieront d'un financement de la Région. La mixité, ce sera aussi de faire des équipements inter-quartiers (centre social, écoles, crèches, équipements sportifs...) pour éviter le repli actuel.

L'échec scolaire est bien plus élevé en banlieue qu'ailleurs. Vous qui gérez les lycées, que mettez-vous en place ?

La réussite éducative est un sujet majeur. Nous avons en Ile-de-France 30 000 jeunes hors du système scolaire. On se fixe comme objectif à l'horizon 2022 de contacter 100 % de ces jeunes, contre seulement 7 % aujourd'hui, et que la moitié d'entre eux s'inscrivent dans une structure de raccrochage. Dès septembre, on lancera une expérimentation sur une vingtaine de lycées. Il s'agira de les ouvrir à des associations le soir, les week-ends et pendant les vacances.

45 % des moins de 25 ans sont au chômage dans les quartiers sensibles. Que faire ?

La question des stages est cruciale, c'est le premier moment où il y a une vraie inégalité dans l'insertion vers l'emploi. Nous avons déjà proposé 20 000 offres de stages pour les étudiants depuis deux ans. Toutes les associations et structures que nous subventionnons sont obligées d'en proposer. Sinon nous arrêtons de les subventionner. On offrira aussi le Pass Navigo aux élèves de troisième durant leur semaine de stage obligatoire.

Mais les stages, ça ne suffit pas!

Bien sûr. Il y a en banlieue une formidable dynamique entrepreneuriale, mais il y a un problème avec l'économie souterraine. Il faut être accompagné pour rentrer dans l'économie déclarée. Le microcrédit est une solution. Nous voulons proposer 20 000 prêts d'ici 2022.

En matière de sécurité, que peut faire la Région ?

Nous avons déjà mis en place le bouclier de sécurité pour aider les maires, notamment pour la vidéoprotection. On va doper ce dispositif en mettant en place une majoration des aides de 50 % pour aider à l'installation de postes de police municipaux dans les quartiers populaires.

Les banlieues sont aussi des déserts médicaux....

L'Ile-de-France est <u>le premier désert médical français</u>. Nous n'arrivons pas à fidéliser les infirmières ou les aides soignants, à cause de temps de transports trop longs. Nous allons construire 10 000 logements sociaux supplémentaires pour eux.

Comment allez-vous financer ce plan?

Dans son ensemble, le plan quartiers populaires se chiffre à 3 milliards d'euros sur cinq ans. Les nouvelles mesures vont être financées grâce à la vente du siège de la Région à Paris (*NDLR* : <u>le nouveau siège est implanté à Saint Ouen</u>, en Seine-Saint-Denis). On en attend au moins 150 millions d'euros.

Après le limogeage de Virginie Calmels dimanche, vous déploriez un « rétrécissement » de votre famille politique. Vous êtes inquiète pour l'avenir des Républicains ?

Pas plus, pas moins qu'il y a huit jours. Aujourd'hui il faut rénover profondément le logiciel de pensée de la droite. L'alternative à Macron n'est pas le populisme et encore moins un rapprochement ou des alliances avec le FN.

Laurent Wauquiez a-t-il fait le bon choix?

C'est son choix. Je ne le commenterai pas.

Vos idées et les siennes semblent irréconciliables...

Nous devons bâtir une droite de gouvernement. Les Français nous attendent là-dessus et pas sur la critique systématique. On ne s'en sortira pas avec des mesures irréalistes, mais sur des propositions efficaces.

Valérie Hacot et Bertrand Schneider

LE PARISIEN - 21/06/2018

2 Grand Paris des bus : la région presse la capitale d'accélérer ses travaux



Avec près de 1 milliard de voyageurs par an, la RATP gère 347 lignes de bus pour le déplacement des Franciliens comme la ligne 82 passant boulevard des Invalides.

Le Grand Paris des Bus, qui vise à réadapter le réseau vieux de presque 70 ans, doit être mis en place début 2019.

Il accuse déjà un peu de retard et devrait finalement voir le jour début 2019, plutôt qu'en septembre 2018. Mais à un peu plus de six mois de la mise en route du <u>Grand Paris des Bus</u>*, Ile-de-France Mobilités (IDFM) s'inquiète de ne pas voir Paris, mettre en œuvre les travaux d'aménagements.

Ce projet prévoit la refonte de 52 lignes de bus et la création de 4 nouvelles à Paris et en petite couronne. Une réorganisation du réseau qui n'a pas été faite depuis les années 1950.

Pour le permettre, une centaine d'aménagements (carrefour, couloirs bus, nouveaux terminus, nouveaux arrêts etc.) doivent être réalisés. Ils faciliteront la circulation des véhicules de la RATP. « Mais les travaux n'ont toujours pas commencé. Et la vitesse commerciale des bus s'effondre », assure Stéphane Beaudet, vice-président en charge des transports à la région.

La vitesse moyenne des bus ne dépasse par 8 km/h

Selon IDFM, elle atteint en moyenne 8 km/h dans la capitale. Avec des lignes critiques, comme la 38, la 42 ou encore la 94. « Un adulte marche en moyenne à 4 ou 5 km/h... », poursuit Stéphane Beaudet.

La cause d'abord aux bouchons : « Ils augmentent, personne ne le conteste, détaille le vice-président. Et comme les couloirs de bus sont les seuls fluides, ils sont dévoyés. » Par les camions poubelles et les deux roues qui les empruntent ou encore par les livreurs qui y stationnent.

Le vice-président d'IDFM estime aussi que cette chute est liée à des carrefours qui « dysfonctionnent. Dans ces nœuds de circulation, les bus doivent quitter leur voie pour se retrouver au milieu du flux avant de retourner dans une voie dédiée », poursuit-il. Il cite également certains axes comme Magenta, où les véhicules passent d'une voie à gauche à une autre, située à droite.

Tout sera prêt en temps et en heure assure la mairie de Paris

« La baisse de la vitesse commerciale n'est pas anecdotique, poursuit Stéphane Beaudet. Afin d'assurer le même niveau de service, nous devrons commander davantage de véhicules. Si les travaux sont réalisés, on aura besoin de 100 bus. Dans le cas contraire, ce sera 200. » Et il l'assure : « L'argent est mis sur la table, mais la maîtrise d'ouvrage ne nous appartient pas ».

Paris, de son côté, se veut rassurant. « Nous n'avons pas d'éléments sur la vitesse des bus. Mais nous réalisons des travaux d'aménagements, affirme Christophe Najdovski », en charge des transports à la mairie. Il cite ceux de l'avenue de New York (XVIIe) ou le contresens de l'avenue de Clichy (XVIIe).

« Nous sommes dans les starting-blocks pour le Grand Paris. Tout sera prêt en temps et en heure », explique l'élu en soulignant que les travaux s'étaleront de septembre 2018 à début 2019. Et d'ajouter : « on ne peut pas mettre la charrue avant les bœufs. Si je crée un couloir et qu'il reste vide plusieurs mois, les gens ne vont pas comprendre ».

Pour fluidifier les voies de bus, la mairie de Paris va mettre en place la vidéoverbalisation dès juillet : « Nous utiliserons les caméras de la préfecture de police de Paris pour verbaliser ceux qui empruntent ou se garent sur les couloirs de bus ou les pistes cyclables ». Une trentaine d'agents seront affectés à ce dispositif. Christophe Najdovski attend également une réponse d'IDFM pour qu'un dispositif de caméras embarquées à bord des bus permette aussi de sanctionner certains comportements.

* IDFM a mis en ligne un comparateur des lignes, avant/après : https://gpbus-v3.serveurlc.com/

Jila Varoquier

LE FIGARO - 21/06/2018

3 Paris se prépare à rouler sans Autolib'



VIDÉO - La résiliation du contrat avec Bolloré, soumise au vote jeudi, fait réagir des élus, des usagers et des salariés.

De crise en crise... Quand il ne débat pas des déboires répétés de Vélib', le Syndicat Autolib' Vélib' métropole (SAVM) se penche sur le gouffre financier d'Autolib'. Ce jeudi, à 15 heures, la centaine d'élus siégeant au comité syndical votera pour décider s'il faut <u>résilier le contrat avec le groupe Bolloré</u> qui gère ce service d'autopartage en région parisienne depuis son lancement fin 2011.

Cette résolution surprise ajoutée vendredi dernier suscite beaucoup de réactions. «C'est dommage car ça ne va pas dans le sens de l'histoire. De l'extérieur, ça avait l'air de très bien fonctionner», a commenté ce matin Nicolas Hulot, ministre de tutelle des Transports, sur franceinfo. «Cette mise à disponibilité de vélos, de voitures, c'est la mobilité de demain. Cela correspond à une aspiration sociétale importante, il faut qu'on y réponde», a-t-il ajouté.

«Nous allons demander à ce que l'examen de cette délibération soit reporté, car nous n'avons pas d'informations sur les conséquences financières de cette résiliation, révèle au *Figaro* Philippe Brillault, maire LR du Chesnay, qui fèdère une quinzaine de collectivités. Si nous n'obtenons pas gain de cause, nous attaquerons le SAVM devant le tribunal administratif pour obtenir que le Syndicat indemnise les communes pour le préjudice lié à cette résiliation hâtive.» Des salariés d'Autolib' seront aussi devant la salle jeudi pour manifester leur opposition à cet arrêt. Enfin, une pétition lancée mercredi par un client appelant au maintien de ce service, relayée par Autolib' auprès des usagers, avait déjà recueilli plus de 14.000 signatures mercredi soir.

Néanmoins, la résiliation devrait être adoptée sans grande difficulté. C'est Anne Hidalgo qui l'a soufflée. La maire de Paris a jugé «abracadabrantesque» les 233 millions d'euros demandés par l'entrepreneur breton au SAVM pour éponger les pertes prévisionnelles jusqu'en 2023. Or la première élue de la capitale dispose de 55 % des voix au comité syndical. Si Hidalgo tranche dans le vif, c'est dans la perspective des municipales de 2020 où elle veut briguer un nouveau mandat. Elle préfère régler le problème aujourd'hui plutôt que le scandale n'éclate en pleine campagne électorale.

Mais ce vote ne résoudra pas tous les problèmes. Avec la résiliation, s'ouvrira une période pleine d'incertitudes. Par exemple, on ne sait pas quand les clients d'Autolib' ne pourront plus utiliser les 4000 petites voitures électriques. Juridiquement, le service peut s'interrompre dès la notification de la résiliation, soit vendredi ou lundi. Selon nos informations, les deux parties discutent pour que cet arrêt intervienne un peu plus tard. Mais le répit se compterait plus en jours qu'en mois.

500 emplois menacés

Pour faire passer la pilule, Anne Hidalgo et le SAVM affirment que d'autres acteurs de l'autopartage plutôt en «free floating» prendront la suite d'Autolib'. Mais on voit mal comment ces opérateurs pourraient en quelques mois déployer autant de véhicules qu'Autolib. Et il serait étonnant qu'ils

exploitent leur service dans les banlieues où il y a moins de trafic. Ce sont donc les clients qui paieront les pots cassés de ce fiasco.

Dernière interrogation: que deviendront les 500 collaborateurs qui exploitent Autolib'? Pour les 250 qui sont salariés chez Autolib', le SAVM et Bolloré se renvoient la balle. L'industriel estime qu'ils doivent être repris par le Syndicat. Le SAVM soutient la thèse contraire. Quant aux 250 autres salariés du groupe Bolloré employés pour gérer Vélib', c'est à l'entrepreneur breton de régler leur sort. Dans tous les cas, la perspective de licenciements massifs se profile. Un immense gâchis à l'image de la gestion globale de ce dossier.

Vidéo: http://premium.lefigaro.fr/societes/2018/06/20/20005-20180620ARTFIG00319-paris-se-prepare-a-rouler-sans-autolib.php

4 <u>ENQUETE // Autolib' : les dessous d'une guerre sans merci entre Anne Hidalgo et Vincent Bolloré // http://premium.lefigaro.fr/societes/2018/06/20/20005-20180620ARTFIG00352-hidalgo-et-bollore-les-dessous-d-une-guerre-sans-merci.php</u>

Jean-Yves Guérin

LE PARISIEN - 21/06/2018

5 Paris : et maintenant, des trottinettes électriques en libre-service!



La marque américaine Lime lance ses trottinettes électriques en libre-service à Paris, à partir du 22 juin.

Le groupe américain Lime lance ce vendredi ses premières trottinettes électriques en libreservice à Paris, à emprunter avec votre smartphone pour 1 € la course puis 15 centimes la minute.

Après les vélos, les voitures et les scooters, au tour des trottinettes électriques en libre service à Paris! L'entreprise américaine Lime lance en effet son offre ce vendredi matin. « Quelques centaines » de ces trottinettes « Lime-S » seront disposées, tout d'abord dans les ler et VIe arrondissement, puis progressivement dans les prochaines semaines dans les autres arrondissements parisiens, annonce Arthur-Louis Jacquier, directeur de Lime France.

Pour emprunter ces trottinettes, c'est le même principe que pour les vélos (Ofo, Mobike, Obike) ou les scooters (Cityscoot, Coup) qui fonctionnent déjà en « free floating », la location sur l'espace public sans station ou borne d'attache. Vous téléchargez l'appli Lime sur votre smartphone, vous vous inscrivez et enregistrez un moyen de paiement, puis vous repérez une trottinette géolocalisée. Il suffit ensuite de la déverrouiller grâce à un QR-Code présent sur la machine, et c'est parti!

Vitesse limitée à 24 km/h

Avec la Lime-S développée en partenariat avec Segway, il est possible de se déplacer jusqu'à 24 km/h, avec 50 km d'autonomie. Equipée de freins, d'une poignée d'accélérateur et d'un phare central, cette

trottinette est à utiliser « comme un vélo, sur la chaussée ou les pistes cyclables, mais pas sur les trottoirs », précise Arthur-Louis Jacquier, qui ajoute que « le casque n'est pas obligatoire mais conseillé ».

Au moment de votre inscription, des tutoriels sont présentés pour informer sur le fonctionnement de la trottinette et les règles de sécurité. « C'est très simple », assure le dirigeant de Lime. Niveau prix, il vous en coûtera 1 € pour débloquer la trottinette, puis 15 centimes par minute de circulation.

Aucune trottinette la nuit

Reste l'épineuse question du vol, du vandalisme ou de la privatisation de ces engins. <u>Un problème qui a fait renoncer Gobee Bike</u>, pionnier du vélo en free floating à Paris, et qui pourrait toucher encore plus facilement les trottinettes que les vélos. Lime en est conscient mais espère avoir la parade.

« Il est très difficile de faire avancer la trottinette quand elle est bloquée », assure Arthur-Louis Jacquier. En outre, s'il vous prend l'envie de la garder chez vous le soir pour la récupérer le matin, « il vous sera impossible de la recharger ». Il est aussi impossible de la démonter avec des outils traditionnels, assurent encore les concepteurs de l'engin.

Enfin, précaution ultime, toutes les trottinettes seront retirées de la rue chaque nuit entre 21 heures et 6 heures, pour être rechargées et réparées si besoin. « Nous sommes les seuls acteurs du free floating à être en mesure de le proposer », se félicite Arthur-Louis Jacquier.

Jean-Gabriel Bontinck

::: MEDEF

LA TRIBUNE - 21/06/2018

6 Présidence du Medef : Olivier Klotz rallie Alexandre Saubot



Olivier Klotz, président du Medef Alsace et président délégué du Medef Grand Est a rallié Alexandre Saubot dans la course pour la succession de Pierre Gattaz. Sur les 10 candidats sur la ligne de départ, ils ne sont plus que deux, avec Geoffroy Roux de Bézieux, à briguer le 3 juillet la présidence du Medef. Une élection décisive pour l'avenir du paritarisme en France.

C'est la dernière ligne droite pour la succession de Pierre Gattaz à la présidence du Medef. Lors de l'assemblée général qui réunira les 561 votants, ce sera finalement un choix sans surprise entre les deux vice-présidents « sortants » de l'organisation patronale : Geoffroy Roux de Bézieux, 55 ans, qui a été en charge de l'économie, de la fiscalité et du numérique et un temps président de l'Unedic, face à Alexandre Saubot, 53 ans, le négociateur social ancien président de l'UIMM (patronat de la métallurgie, les anciens « maîtres de forges »).

Deux profils différents, l'un plus libéral, l'autre plus social, l'un en apparence plus proche des services, l'autre de l'industrie, même si ces frontières ne signifient plus grand-chose dans le monde des années 2020. Deux personnalités très différentes aussi. Le premier est un entrepreneur très énergique (c'est un adepte du triathlon Ironman) qui a fondé Virgin Mobile et dirige aujourd'hui un fonds d'investissement, Notus Technologies, actionnaire entre autres d'Oliviers&Co; le second, plus policé, plus "patronal",

dirige Haulotte, l'entreprise familiale, une ETI spécialisée dans les matériels d'élévation (500 millions de chiffre d'affaires).

C'est au finish que la course va se jouer. Sur les dix candidats qui se sont déclarés, il n'en reste plus que deux à briguer ce poste exposé, où il n'y a souvent que des coups à prendre, vu la mauvaise image du Medef dans l'opinion, bénévole (il n'est pas rémunéré) et dont le mandat est désormais limité à un seul, pour 5 ans. Tous les autres patrons qui ont espéré pouvoir briguer le poste ont jeté l'éponge, le dernier en date étant l'Alsacien Olivier Klotz, président du Medef Alsace et président délégué du Medef Grand Est, qui a annoncé ce mercredi 20 juin son « ralliement plein et entier » à la candidature d'Alexandre Saubot. Frédéric Motte, président du Medef Hauts de France, avait fait de même il y a trois semaines.

De son côté, Geoffroy Roux de Bézieux, arrivé en tête lors du vote, consultatif, du conseil exécutif le 11 juin, avec 22 voix, a aussi aligné les ralliements : Jean-Charles Simon ancien DG du Medef, a été le premier à le soutenir, voyant en lui le seul défenseur des idées « libérales ». Ont suivi Dominique Carlac'h et Patrick Martin, du Medef Auvergne Rhône-Alpes, qui a appelé au rassemblement du Medef autour de Geoffroy Roux de Bézieux, tout en avertissant du risque d'une "division" de l'organisation patronale.

Le match est très serré

De fait, le match pourrait être serré et l'on évoque déjà le spectre inédit d'un deuxième tour lors de l'assemblée générale qui se tiendra à la Mutualité le 3 juillet. Alexandre Saubot est soutenu par l'industrie, avec 'UIMM (la toute puissante métallurgie, qui rassemble notamment l'industrie auto), mais aussi L'UIC Chimie, le GIFAS (Groupement des industries aéronautiques et spatiales) mais aussi la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) la Fédération du commerce et de la distribution (FCD) et, à la surprise générale, la Fédération bancaire française (FBF), qui avait soutenu Geoffroy Roux de Bézieux lors de la dernière élection, qui a tourné casaque. Certains y voient un signe que la Banque, menacée par les Fintech, soit rattrapée par le syndrome de la sidérurgie des années 2000 que lui avait prédit Alain Minc. Pour la FBF, c'est « le candidat le plus rassembleur » et le plus « rassurant ». Alexandre Saubot a aussi reçu un soutien de poids du président France d'Adecco Group, Christophe Catoire, issu de Prism'emploi, la fédération des professionnels et du recrutement. Dans un texte publié ce mercredi dans La Tribune, une cinquantaine de patrons apportent leur soutien à Alexandre Saubot.

En face, Geoffroy Roux de Bézieux est soutenu, cette fois, par la puissante Fédération française des Assurances (FFA - 33 voix, qui fut présidée par le très libéral Denis Kessler), par l'ANIA, la Fédération des industries agroalimentaires et par la FFB (fédération française du Bâtiment), la Fédération française des industries de santé (FEFIS) et celle des entreprises de services aux particuliers (FESP - 1 voix). Dans les autres fédérations de services, la confusion la plus totale règne : le Syntec (16 voix) est apparu divisé : Viviane Chaine-Ribeiro (qui aurait pu se présenter, mais atteinte par la limite d'âge comme Jean-Dominique Senard) le soutient, à titre personnel, mais Syntec Numérique a annoncé mercredi 6 juin soutenir Alexandre Saubot. Signe que le choix entre les deux candidats ne fait pas l'unanimité, le GPS (Groupement des professions de services) s'est lui aussi fracturé, mais à la majorité, il a donné mandat à son président de se prononcer en faveur de Geoffroy Roux de Bézieux lors du cote consultatif du 11 juin.

Un ralliement surprenant

Le ralliement d'Olivier Klotz à Alexandre Saubot peut surprendre dans la mesure où le candidat alsacien avait mené une campagne assez libérale, réclamant de profondes réformes du Medef. On l'aurait donc plutôt vu associé à Geoffroy Roux de Bézieux. Alexandre Saubot a pris plusieurs engagements et pourrait lui confier la responsabilité du lobbying du Medef à Bruxelles. « Il nous faut défendre un nouveau modèle d'organisation patronale, fondé sur un syndicalisme de service, à tous les niveaux, ont déclaré Alexandre Saubot et Olivier Klotz hier lors d'une conférence de presse commune. Chaque entrepreneur ou chaque entreprise, confrontée à une question ou à une difficulté particulière, devra trouver au sein du réseau une réponse adaptée. Notre mouvement renforcera son organisation pour traiter les sujets intéressant directement les entrepreneurs : leur fiscalité, leur protection sociale, leur santé, leur responsabilité pénale, et l'assistance en cas d'échec ».

Autres engagements : défendre la nécessité de construire avec l'Etat "un pacte pluriannuel de stabilité règlementaire" pour les entreprises et surtout "privilégier un Medef d'influence, plutôt qu'un Medef de gestion". Il s'agit d'une clarification importante de la ligne supposée d'Alexandre Saubot sur l'avenir du paritarisme, qu'il a longtemps défendu, tout en le critiquant. "Le rôle du Medef national sera demain moins de négocier des grands accords que de donner des outils aux Medef territoriaux et aux branches, sur tous les sujets stratégiques (comme la transformation numérique), pour accompagner les évolutions économiques", indiquent-ils de concert. "Le Medef doit se retirer des institutions où la tutelle de l'État est omniprésente et sa présence moins légitime que par le passé. Et il doit se recentrer sur les institutions où le paritarisme conserve un rôle stratégique parce qu'il apporte une valeur ajoutée significative aux entreprises", poursuivent-ils avant de conclure : « Nous devons rapidement nous assurer de l'équilibre financier des organismes que nous gérons, ainsi que leur imposer, dans certains cas, un retrait progressif du secteur concurrentiel », précisent Alexandre Saubot et Olivier Klotz.

La victoire des idées de Denis Kessler ?

Quel que soit le vainqueur, Saubot ou Roux de Bézieux, de très profonds changements sont à attendre dans le paritarisme avec la possible sortie du Medef des organismes où il n'a pas la maitrise réelle de la gestion. Dans tous les cas, le nouveau président du Medef conviendra plutôt bien à Emmanuel Macron qui avec ses réformes de l'assurance chômage, de la formation et des retraites est en train de remettre à plat le monde des ordonnances de 1945. In fine, ce sera alors, quelque part, la victoire des idées de Denis Kessler, adepte lorsqu'il coprésidait le Medef qu'il a créé avec Ernest-Antoine Seillière sur les décombres du CNPF et la tempête des lois Aubry sur les 35 heures, de la Refondation sociale. Certes, ce ne sera pas exactement la même refondation que celle qu'il préconisait - il voulait des partenaires sociaux libérés de la tutelle de l'Etat -, ce sera même plutôt l'inverse, avec un Etat en première ligne, mais le résultat sera bien le même. Que ce soit avec Alexandre Saubot ou avec Geoffroy Roux de Bézieux, c'est aussi un Medef différent qui sortira du scrutin du 3 juillet. Tous deux l'ont d'ailleurs dit : le Medef joue sa survie dans cette élection. A l'image des partis politique, il lui faut se transformer, ou disparaître.

Par collectif de dirigeants : « Pourquoi Alexandre Saubot est, selon nous, le président dont le Medef a besoin » // https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/pourquoi-alexandre-saubot-est-selon-nous-le-president-dont-le-medef-a-besoin-782379.html

Par Philippe Mabille

::: ÉCONOMIE

LE FIGARO - 21/06/2018

7 Budget : la bataille des économies est lancée



L'année prochaine, l'État doit diminuer par trois la hausse de ses dépenses. Peu de réformes structurelles devraient toutefois figurer au programme.

La haute saison a déjà débuté à Bercy. Depuis plus d'une semaine, les ministres défilent les uns après les autres dans le bureau de Gérald Darmanin. Le ministre de l'Action et des Comptes publics les reçoit pour préparer le budget 2019. Mercredi dernier, il en a vu pas moins de... cinq. En juillet, le premier

ministre doit envoyer les «lettres plafonds» aux membres du gouvernement. Comme leur nom l'indique, ces missives fixent les plafonds de dépenses et d'effectifs pour chaque mission étatique (défense, culture, éducation, etc.). Le projet de budget sera ensuite peaufiné tout l'été pour être présenté fin septembre.

Les marges de manœuvre sont très réduites. Le déficit public, dont l'État est le principal contributeur, doit être ramené de 2,3 % à 1,5 % (hors coût exceptionnel de la bascule du crédit d'impôt compétitivité emploi en baisse de cotisations pérenne pour les entreprises). L'objectif est historiquement bas. En ce qui concerne l'État, cela suppose que la progression des dépenses dites «pilotables» soit divisée par trois. Elles devront donc progresser de 1,6 milliard en 2019, après avoir bondi de 5,1 milliards cette année. «Une décélération très nette du rythme d'accroissement de la dépense», insistait déjà le gouvernement dans son programme de stabilité envoyé en avril à Bruxelles. Car en plus de réduire le déficit, il faut financer les baisses d'impôt, à commencer par la poursuite de la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages.

Le logement et l'emploi, les grands perdants

Au vu des efforts à produire, Gérald Darmanin multiplie les entrevues avec ses collègues pour les «décrisper», dit-on dans son entourage. En cette fin de printemps, la tâche du responsable du budget est toutefois moins complexe qu'il y a un an. Les crédits 2019 de chaque mission de l'État ont en effet déjà été fixés dans la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 promulguée le 23 janvier. Il n'y a donc aucun suspens, ou presque. En particulier, les grands perdants sont connus. Ce sont d'ailleurs les mêmes qu'en 2018: le logement (via la baisse des APL) et l'emploi (via la réduction du nombre de contrats aidés).

Mais les coupes que subiront l'année prochaine les ministres concernés, Jacques Mézard et Muriel Pénicaud, seront encore plus draconiennes. La mission emploi subira une chute de plus de 14 % de ses moyens en 2019 (soit 2,21 milliards en moins), après une baisse de 9 % en 2018. Les crédits de la mission cohésion des territoires, qui comprend le logement, fondront de 9 % (1,6 milliard), après avoir diminué de 5,7 % cette année. Les polémiques sur les APL et les emplois aidés, qui ont agité l'été 2017, pourraient donc bien ressurgir cette année.

Baisse de 10 % des effectifs

Mêmes perdants... et même gagnante. La mission solidarité, insertion et égalité des chances, pilotée par la ministre Agnès Buzyn, sera une fois encore la plus choyée en 2019. C'est, malgré les critiques de l'exécutif sur l'efficacité des aides sociales, la jambe gauche du programme d'Emmanuel Macron. Ces crédits, déjà en hausse de 10 % en 2018, progresseront au même rythme l'année prochaine. Il n'en faut pas moins pour financer les revalorisations de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et de la prime d'activité. La ministre des Solidarités ne sera pas exemptée de tout devoir d'économies budgétaires. Selon nos informations, le rythme de suppression de postes qui lui a été imposé cette année (-2,5 %) serait maintenu entre 2019 et 2022. Durant ces quatre prochaines années, les effectifs de son ministère devraient donc fondre en cumulé de 10 %.

Le projet de budget devrait comporter d'autant peu de surprises qu'il ne devrait pas être alimenté outre mesure par les réformes structurelles concoctées dans le cadre d'Action publique 2022. Ce plan d'économies - ou plutôt «de transformation», selon le vocable officiel - est toujours dans les limbes. Rien ou presque ne filtre de ce que le gouvernement veut faire. Seule la réforme de l'audiovisuel a été présentée, début juin. À ce stade, elle serait l'unique chantier structurel issu d'Action publique 2022 à être inclus dans le projet de budget 2019...

L'office d'évaluation des députés avance

Le projet des députés de se doter d'un organe indépendant d'analyse, à l'image des parlements anglosaxons, avance. Ce mercredi, le groupe de travail transpartisan sur les moyens de contrôle et d'évaluation, présidé par le député MoDem des Yvelines, Jean-Noël Barrot, a présenté ses conclusions devant le bureau de l'Assemblée. Les députés - qui souhaitent renforcer leurs prérogatives face à l'exécutif grâce à cette agence - ont estimé le budget de leur projet à 5,1 millions d'euros annuels: 1 million pour financer la commande d'analyses auprès de bureaux d'économistes et 4 millions de frais de personnel.

Les parlementaires prévoient de travailler avec 40 experts. Pour lancer cet office, «deux verrous constitutionnels» devront auparavant être levés, a insisté Jean-Noël Barrot. Le gouvernement devra communiquer plus tôt son projet de loi aux députés et les données des administrations devront être ouvertes au Parlement. Tout sera donc question de volonté politique du président de l'Assemblée nationale, mais aussi du gouvernement.

Budget : les chambres de commerce de nouveau mises à la diète //

http://premium.lefigaro.fr/conjoncture/2018/06/20/20002-20180620ARTFIG00340-budget-les-chambres-de-commerce-de-nouveau-mises-a-la-diete.php

Budget 2019 : les ministères priés de taire leurs états d'âme //

http://premium.lefigaro.fr/politique/2018/06/20/01002-20180620ARTFIG00301-budget-2019-les-ministeres-pries-de-taire-leurs-etats-d-ame.php

La Cour des comptes appelle à fermer plus de trésoreries locales //

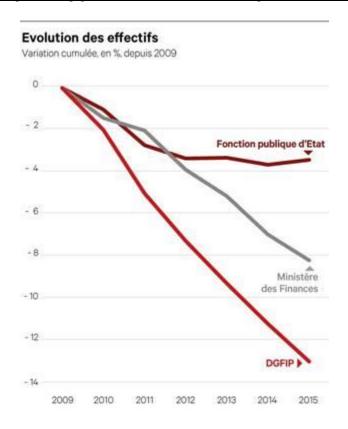
http://premium.lefigaro.fr/conjoncture/2018/06/20/20002-20180620ARTFIG00072-la-cour-des-comptes-appelle-a-fermer-plus-de-tresoreries-locales.php

Une lutte contre la pauvreté coûteuse // http://premium.lefigaro.fr/social/2018/06/20/20011-20180620ARTFIG00329-une-lutte-contre-la-pauvrete-couteuse.php

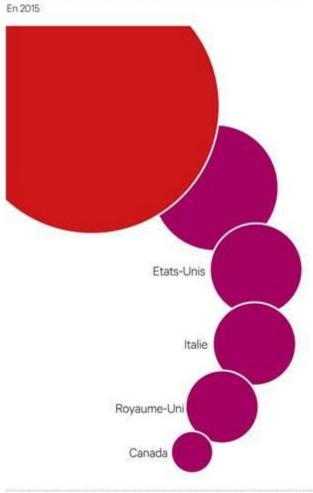
Guillaume Guichard

LES ECHOS - 21/06/2018

9 La Cour des comptes appelle à une réforme plus radicale du fisc



Implantations locales des administrations fiscales



LES ÉCHOS/SOURCE : COUR DES COMPTES

Dans un rapport publié ce mercredi la Cour des comptes dresse un bilan « contrasté » de la création de la direction générale des finances publiques (DGFIP), issue il y a dix ans de la fusion de deux directions de Bercy.

A l'approche des arbitrages sur <u>le plan de transformation « Action publique 2022 »</u>, la Cour des comptes a publié ce mercredi un bilan riche en enseignements sur une réforme engagée il y a dix ans : la fusion de la Direction générale des impôts (DGI) et de la Direction générale de la comptabilité publique (DGCP). Toutes deux ont constitué la Direction générale des finances publiques (DGFIP), un vaste ensemble de 103.000 agents, dont les missions vont de la collecte des impôts au contrôle fiscal, en passant par la gestion financière de l'Etat, le cadastre ou la publicité foncière... Ce regroupement reste comme l'une des réformes emblématiques des politiques publiques sous Nicolas Sarkozy.

Bilan « contrasté »

Dix ans plus tard, la Cour des comptes en dresse un bilan « *contrasté* ». Les magistrats reconnaissent que cette administration, avec 2.000 emplois supprimés chaque année en moyenne, a contribué en grande partie à la maîtrise des effectifs de l'Etat. « *La majorité des particuliers bénéficie désormais d'un interlocuteur fiscal unique et la qualité de service s'est globalement améliorée* », constatent-ils.

Mais rien ne prouve que cette fusion a bien fait économiser de l'argent public. Concernant la masse salariale, ce rapprochement a occasionné un alignement par le haut des indemnités. Les deux métiers - impôts et trésorerie - sont restés distincts. « La création de la DGFIP relève davantage d'une juxtaposition des deux anciennes directions que d'une fusion », relève Raoul Briet, président de la première chambre de la Cour.

Plan à cinq ans

La Cour des comptes encourage cette administration de Bercy à aller au bout de sa transformation. « La DGFIP doit passer à l'étape suivante et mettre sur la table un plan de transformation à cinq ans », recommande Didier Migaud, son premier président. Des réorganisations ont bien eu lieu, mais elles se sont souvent faites au coup par coup, pour ne pas brusquer les syndicats de la maison. Sans doute le précédent de la démission du ministre Christian Sautter, en 2000, a-t-il laissé des traces et incité ses successeurs à la plus grande prudence. Toutefois, « cette stratégie de transformation à bas bruit touche ses limites », considère aujourd'hui Didier Migaud.

La Cour des comptes a identifié plusieurs points durs, à commencer par les investissements informatiques. Il est rare de voir les magistrats financiers inviter les administrations à dépenser plus, mais ils ont constaté que, dans le cas de la DGFIP, les budgets informatiques ont été coupés de manière excessive. Selon eux, on y trouve encore des programmes datant des années 1960 en Cobol, un langage informatique pour lequel on ne trouve plus d'experts aujourd'hui. « La DGFIP a continué d'investir dans l'interface usager, mais pas dans le reste », observe Raoul Briet.

Quelques pistes

Ainsi son adaptation au numérique serait plus lente qu'à l'étranger. Et elle aurait conservé un réseau de 4.000 implantations, dont 600 compteraient moins de 5 employés. Une dimension qui, pour la Cour, ne garantit pas un service satisfaisant.

Ce rapport donne des pistes de modernisation qui auront sans doute un écho dans le plan Action publique 2022, attendu très prochainement. Il <u>recommande de regrouper le recouvrement de la douane et celui de la DGFIP</u>, de transférer le cadastre à l'IGN ou encore de détacher le service des retraites de l'Etat.

Ingrid Feuerstein

LES ECHOS - 21/06/2018

10 L'Afep et le Medef dévoilent leur nouveau code de gouvernance



Laurent Burelle, président de l'Afep, a dévoilé les grandes lignes de la révision du nouveau code de gouvernance de l'Afep-Medef.

Le président de l'Afep, Laurent Burelle, présente ce jeudi les grandes lignes de la révision du code Afep-Medef. Une révision de la « soft law » qui reste prudente au regard des attentes des différentes parties prenantes.

Engagée depuis plusieurs mois déjà, la révision du code Afep-Medef a connu un coup d'accélérateur ces derniers jours avec <u>le scandale de la rémunération perçue par l'ex-PDG de Carrefour, Georges Plassat</u>. Au départ, cette révision devait surtout contenir des évolutions demandées au patronat dans le cadre de l'élaboration de la loi Pacte. Mais les révélations sur le montant des indemnités perçues par Georges Plassat lors de son départ du groupe Carrefour ont obligé les membres de l'Afep et du Medef à ajouter à leur révision plusieurs éléments touchant à la rémunération des cadres dirigeants.

Sur le volet de la gouvernance, la nouvelle mouture du code doit se lire comme un complément du <u>projet de loi Pacte</u>, présenté ce lundi en Conseil des ministres par Bruno Le Maire. <u>Le texte du gouvernement</u> comporte plusieurs dispositions modifiant la gouvernance d'entreprise : augmentation du nombre de représentants des salariés présents en <u>conseil d'administration</u>, réécriture du Code civil pour redéfinir l'objet social de l'entreprise. Deux mesures auxquelles le patronat était, et reste en majorité, opposé.

Création de valeur sur le long terme

Pour montrer sa bonne volonté, le patronat a tout de même intégré dans sa révision plusieurs modifications qui vont dans le sens de la loi Pacte, mais elles sont prudentes. Le nouveau code recommande que le conseil d'administration s'attache à promouvoir la création de valeur sur le long terme. Et à intégrer un ou plusieurs critères de Responsabilité sociale et environnementale (RSE) dans la rémunération variable des dirigeants. Ce qui se pratique déjà dans certains grands groupes.

Le code s'attache aussi à ce que les administrateurs salariés soient placés au bon niveau stratégique dans l'entreprise. Il peut en effet arriver que des entreprises nomment des administrateurs salariés dans leurs filiales qui n'ont en réalité aucun pouvoir décisionnel. Le code demande ainsi à ce que les administrateurs salariés siègent au conseil d'administration de la société qui déclare se référer aux dispositions du code Afep-Medef.

Un geste sur le Haut Comité

Sur la composition du Haut Conseil à la gouvernance d'entreprise (HCGE), l'instance qui supervise l'application du code dans les groupes concernés, le patronat fait un geste. Il accepte que ce Haut Comité accueille deux membres supplémentaires, soit 9 au lieu de 7. Et pour assurer un meilleur équilibre hommes-femmes, il autorise des personnalités ayant exercé des mandats sociaux et pas forcément des mandats exécutifs.

En revanche, l'Afep et le Medef ne vont pas jusqu'à renoncer à leur pouvoir exclusif de nomination des membres du HCGE, comme cela leur avait été demandé par des parlementaires de la majorité pour assurer une meilleure indépendance du haut comité.

Clauses de non-concurrence mieux encadrées

Quant aux recommandations adoptées in extremis suite à <u>l'affaire Plassat</u>, elles concernent prioritairement les clauses de non-concurrence. Le package reçu par Georges Plassat n'était déjà pas dans les clous du précédent code Afep-Medef. Mais suite au retentissement de cette affaire, le patronat a cru bon de durcir encore les recommandations du code. La conclusion d'un accord de non-concurrence au moment du départ du dirigeant doit ainsi être exclue. Et l'indemnité ne saurait être versée en cas de départ à la retraite et au-delà d'une limite d'âge fixée à 65 ans.

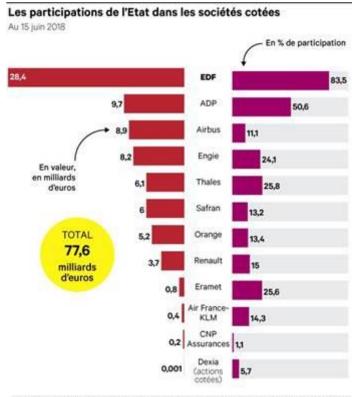
Enfin, un régime de retraite supplémentaire doit être soumis à des conditions de performance, dit le nouveau code. Pour donner davantage de prise aux remarques formulées par le Haut Comité, notamment sur le volet rémunérations des dirigeants, le code prévoit la possibilité de recourir au « name and shame ». Si une société ne répond pas dans un délai de deux mois à une lettre du Haut Comité, elle s'expose à ce que le contenu soit rendu public. Dans cette même veine, le Haut Comité a fait savoir ce mercredi par communiqué de presse qu'il était toujours en attente des modalités de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux du Groupe Carrefour.

Marie Bellan

::: ENTREPRISES

LES ECHOS - 21/06/2018

11 Privatisations : le gouvernement a arrêté sa nouvelle ligne de conduite



· LES ÉCHOS · / SOURCE : MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES / CRÉDIT PHOTO : SHUTTERSTOCK

Le gouvernement a donné le coup d'envoi à une nouvelle vague de privatisations de 10 milliards d'euros. Mais ce niveau devrait être dépassé. Après Aéroports de Paris (ADP), la Française des Jeux (FDJ) et Engie, d'autres opérations sont à venir.

Ce mois de juin est le mois des coups d'envoi. Loin de la Coupe du monde russe, le gouvernement a donné cette semaine celui d' <u>une nouvelle vague de privatisations</u>, à travers la décision de céder des participations dans Aéroports de Paris (<u>ADP</u>), la Française des Jeux (FDJ) et Engie. L'objectif est de récolter 10 milliards d'euros pour doter le Fonds pour l'innovation. Mais à Bercy, on ne s'en cache pas : ce seuil des 10 milliards d'euros n'est pas un plafond, et il y aura sans doute d'autres opérations à suivre.

« Nous souhaitons rester dans les secteurs stratégiques comme la défense et le nucléaire civil, dans les grandes entreprises de service public national (SNCF, La Poste, RATP...) et dans les entreprises qui présentent un risque systémique », indique une source à Bercy. En clair, tout ce qui ne relève pas de ces trois catégories est négociable. Ce qui pose la question du maintien de l'Etat dans Orange, Air France, ou encore dans le secteur automobile. Et ce d'autant plus que l'Etat s'est engagé à reprendre 35 milliards de dette de la SNCF entre 2020 et 2022. A Bercy, on assume que des cessions seront nécessaires pour limiter l'impact de cette reprise de dette sur les finances publiques.

Nouvelle feuille de route

Cette situation découle de <u>la nouvelle doctrine assignée depuis quelques mois à l'Agence des</u> <u>participations de l'Etat</u> (<u>APE</u>). Durant la campagne, le discours d'Emmanuel Macron sur le rôle dévolu à l'<u>Etat actionnaire</u> était resté prudent. Rien de très précis, sinon la mention de la création de ce Fonds pour l'innovation. Lors de son séjour à Bercy, le chef de l'Etat avait donné dans le *« en même temps »*, ouvert aux cessions quand il disait *« s'interroger sur la pertinence de nos niveaux de détention »* et prêt à jouer des muscles pour s'imposer dans une entreprise concurrentielle comme chez Renault, face à Carlos Ghosn.

Les choses ont depuis été clarifiées. L'APE s'est dotée de cette nouvelle feuille de route, qui identifie les trois catégories où l'Etat actionnaire doit concentrer ses efforts. Une doctrine beaucoup plus restreinte que celle qui avait été lancée sous François Hollande en janvier 2014. A l'époque, l'Etat s'était donné quatre lignes directrices : investir dans les secteurs sensibles pour la souveraineté française (défense, etc.), nécessaires aux besoins fondamentaux du pays, déterminants pour la croissance ou, de façon ponctuelle, en cas de défaillance d'une entreprise avec un <u>risque systémique</u>. Des catégories un peu fourre-tout, jugées peu opérationnelles à Bercy.

Cadre clair de régulation

Désormais, le gouvernement assume donc que l'Etat ne soit plus actionnaire dans certains domaines où il a beaucoup investi dans le passé, estimant que le contrôle public peut également passer par un cadre clair de régulation. La première entreprise à inaugurer cette doctrine est ADP. Le projet de loi Pacte, présenté lundi en Conseil des ministres, pose les bases d'une sortie de l'Etat, tout en créant quelques garde-fous, comme la création d'une « quasi-concession » sur une durée de soixante-dix ans.

Limpide sur le papier, cette nouvelle doctrine ne débouchera pas pour autant nécessairement sur des cessions massives. Car l'Etat fixe tout de même quelques lignes rouges. « La cession partielle ou totale dans les autres entreprises peut se faire à condition qu'elle soit bénéfique au développement de l'entreprise et que l'ancrage français ou européen soit garanti », explique une source au ministère des Finances. A Bercy, on observe ainsi avec attention la montée en puissance des acteurs chinois et la tentative récente de prise de contrôle de l'électricien portugais EDP par China Three Gorges est vue comme un épouvantail.

Avant de vendre, l'Etat doit donc trouver le repreneur idéal. Or, pour certaines participations, comme Orange ou PSA, l'équation n'a rien d'évident. Le dossier Air France - même si l'hypothèse d'un rapprochement avec Accor paraît compliquée à réaliser - fera sans doute office de test quant à la volonté de l'exécutif de rompre avec les schémas anciens.

Air France-KLM: l'alliance avec Accor dans les limbes // https://www.lesechos.fr/industrie-services/air-defense/0301850557563-air-france-klm-lalliance-avec-accor-dans-les-limbes-2185839.php

Privatisation d'Aéroports de Paris : comment l'Etat va indemniser les actionnaires minoritaires // https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0301851384655-privatisation-daeroports-de-paris-comment-letat-va-indemniser-les-actionnaires-minoritaires-2185827.php

PSA: la voie étroite de l'Etat pour sortir du capital // https://www.lesechos.fr/industrie-services/automobile/0301850756602-psa-letat-prepare-son-scenario-de-sortie-2185817.php

Ingrid Feuerstein et Renaud Honoré

LES ECHOS - 21/06/2018

12 PSA et Renault affichent leurs divergences face au piège iranien



Après l'annonce d'un retour de l'embargo américain, PSA a amorcé son retrait industriel du pays. Renault envisage, lui, de rester avec une envergure moindre.

Deux Carlos ne pensent pas forcément pareil, a fortiori quand on aborde l'épineux sujet de l'Iran. Alors que Carlos Ghosn, le patron de Renault, affirmait il y a quelques jours devant ses actionnaires que la marque au Losange « n'abandonnerait pas » le marché iranien malgré le retour de l'embargo américain, Carlos Tavares, le patron de PSA, n'entend pas prendre le « risque » de rester sur place. D'ailleurs, le dirigeant portugais a déjà commencé à suspendre les activités de Peugeot et Citroën au pays des pistaches.

« C'est une décision douloureuse mais de responsabilité, a affirmé Carlos Tavares mardi soir lors de la remise des prix Investir. Il faut faire preuve de réalisme. Les Américains sont les gendarmes du monde [...]. Les flux bancaires sont la plupart du temps en dollar, ceci représente un risque majeur pour nous, Européens. »

Si, dans un premier temps, les deux constructeurs français espéraient obtenir une dérogation auprès des autorités américaines, avec l'aide du Quai d'Orsay, leurs espoirs se sont vite envolés. Un peu plus tôt dans la journée, le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, a confirmé leurs craintes sur RMC : « Soyons honnêtes, la plupart des entreprises françaises ne pourront pas rester. Elles ont besoin d'être payées pour les produits qu'elles livrent ou fabriquent en Iran, et il n'existe pas d'institutions financières souveraines et autonomes en Europe », déplorait le ministre de l'Economie.

Chez PSA, on se prépare donc à se retirer industriellement du pays avant le 6 août, la « deadline » fixée par les Etats-Unis. Le groupe a demandé à Iran Khodro et Saipa, les deux partenaires locaux, de mettre sous cloche les machines utilisées pour espérer pouvoir relancer la machine quand le vent aura tourné. Les importations de véhicules et de pièces détachées devraient par ailleurs perdurer, puisqu'elles ne sont pas concernées par l'embargo (et ce même s'il faudra un jour trouver une solution pour sortir l'argent du pays).

Potentiel envolé

Pour Carlos Tavares, ce retrait géopolitique est toutefois un véritable crève-coeur. Avec presque 450.000 unités écoulées l'an dernier (surtout des antiques Peugeot 406 et 206), le pays était devenu le second marché en volume du groupe derrière la France, mais devant la Chine. « Le business était d'ampleur marginale, le gel de nos activités iraniennes ne modifie pas nos objectifs financiers », tempère le dirigeant.

Celui-ci avait fait de l'Iran un relais majeur de croissance des ventes internationales de PSA, <u>dont les ventes sont trop concentrées en Europe depuis le rachat d'Opel</u>. Depuis 2016 et le retour de PSA sur place, le groupe a déjà investi plusieurs centaines de millions d'euros pour produire sur place des Peugeot 2008 et la Citroën C3. D'autres lancements étaient en préparation.

Côté Renault, la donne est différente. D'abord parce que les ventes locales du groupe au Losange sont trois fois moins importantes que celles de PSA, et surtout parce que <u>l'accord signé en août dernier pour l'établissement de trois usines en Iran</u> n'est pas encore totalement finalisé. L'enveloppe de 600 millions d'euros n'a donc pas encore été ouverte. Pour rappel, Renault est très présent aux Etats-Unis via son associé Nissan.

« Même si nous devons réduire la voilure très fortement, nous resterons », a dit Carlos Ghosn, qui veut cependant veiller à ne pas provoquer « des mesures de rétorsion directes ou indirectes » de la part des autorités américaines. Le <u>PDG</u> a expliqué que Renault, qui importe pièces et voitures sur le marché iranien, était « en contact direct avec l'administration américaine pour savoir ce qui peut être fait et ce qui ne peut pas être fait ». Selon la réponse, Renault pourrait bientôt se ranger à la position de PSA.

Julien Dupont-Calbo et Anne Feitz

LE PARISIEN - 21/06/2018

13 Skylander, le petit avion conçu en Lorraine, prêt au décollage grâce à la Chine



La société Sky Aircraft a été liquidée en 2013, stoppant alors le projet de Skylander, imaginé par Serge Bitboul.

Ce projet de petit avion a fait rêver la Lorraine. De 2008 à 2012, 170 ingénieurs ont planché sur ce projet, relancé aujourd'hui par des investisseurs chinois.

La Lorraine a touché du doigt son rêve aéronautique. Le Skylander, petit avion, tout terrain, conçu pour le fret et le transport de 19 passagers, devait être produit sur l'ancienne base aérienne militaire américaine de Chambley. Entre 2008 et fin 2012, 170 ingénieurs embauchés par Sky Aircraft s'installent sur le site et travaillent d'arrache-pied. Puis ce fut le crash, faute de moyens financiers.

La maquette rachetée pour 1,9M€

Le rachat officialisé ce vendredi pour 1,9 M€ de la maquette numérique, contenant tous les plans et calculs du Skylander, par la société chinoise Tianjiiao Aviation, ravive le sentiment d'une belle occasion manquée. « Bien sûr que j'ai des regrets, le marché existait et l'avion était bon, mais la puissance publique n'a pas compris les enjeux » estime Jean-Pierre Masseret, alors président socialiste du conseil régional de Lorraine. Cet échec fut le boulet de sa seconde et ultime mandature.

La région n'a récupéré que 5 des 21 millions d'euros de prêts remboursables consentis L'affaire s'éternise devant les tribunaux. L'aventure du Skylander en Lorraine est indissociable de la personnalité clivante et atypique de Serge Bitboul, avionneur et concepteur du petit avion de fret. Aujourd'hui en rupture avec l'univers aéronautique, il a été consulté par les acheteurs chinois. « Ils ont reconnu la qualité du travail réalisé par mes ingénieurs, c'est un bon avion, ils veulent en produire 6 000 rien que pour le marché chinois » insiste le chef d'entreprise qui tient sa revanche sur le scepticisme, voire la défiance, qui entourait son projet à l'époque.

Des voix dénoncaient le manque de transparence

La lune de miel a été courte mais intense. Au début des années 2000 la Lorraine est en déficit d'espoir. « Produire un avion était bon pour l'image de marque de la région, c'était symboliquement l'occasion de la faire décoller » se souvient Jean-Pierre Masseret. Serge Bitboul a « en tête depuis 1988 le projet d'un petit avion de fret». L'homme d'affaires, né à Casablanca (Maroc), est séduisant et persuasif, convaincu par l'existence d'un marché pour cet appareil vendu entre 6 et 6,5 M€.

Des voix s'élèvent pourtant pour dénoncer le manque de transparence de sa nébuleuse de sociétés. Mais le mariage a bien lieu. L'argent vient rapidement à manquer. L'avionneur court la planète pour décrocher des commandes. Le soutien de l'Etat, dans un premiers temps sans faille, fait brusquement défaut après les présidentielles de 2012.

L'Etat n'y a pas cru

« L'Etat aurait pu tordre le bras d'un groupe aéronautique pour nous aider à trouver les 100 millions nécessaires mais le gouvernement de François Hollande n'y a pas cru et Montebourg n'a rien fait » regrette Jean-Pierre Masseret. Faute de financement, la société est liquidée. Les ingénieurs quittent Chambley et laissent derrière eux la maquette numérique, seule trace de leurs travaux.

Le groupe chinois va construire deux usines à côté de Toulouse

Le groupe Tianjiiao Aviation annonce la création de quatre usines de production du Skylander, deux à l'étranger et deux en France, dans les environs de Toulouse (Haute-Garonne) pour 150 M€ d'investissements sur 4 ans. 150 embauches sont annoncées dans la même période. La Lorraine ne figure pas dans le plan de marche. « Si les gens avaient su ouvrir les yeux, il y aurait à Chambley une usine et des centaines d'emplois » assure Serge Bitboul, qui a quitté l'aviation pour les véhicules autonomes et la cybersécurité.

Pierre Roeder

LE FIGARO - 21/06/2018

14 <u>Éolien en mer: l'Etat confirme les six projets de parc mais réduit son</u>

soutien financier



INFOGRAPHIE - Emmanuel Macron a confirmé ce mercredi la poursuite des six premiers projets français de parcs éoliens en mer, après la renégociation de la part de subventions publiques et des tarifs de rachat d'électricité.

Six parcs éoliens en mer verront finalement le jour au large des côtes françaises. Lors d'un déplacement mercredi à cap Fréhel (Côtes-d'Armor) près de Saint-Brieuc, où l'un de ces parcs doit être construit, Emmanuel Macron a confirmé la poursuite de ces six projets. Ce sont les premiers de ce type en France avec à la clé l'ambition de créer une filière industrielle française. Ce feu vert met fin à un bras de fer entre l'État et les opérateurs (EDF, Engie, General Electric, Ailes marines...) vainqueurs d'appels d'offres lancés en 2011 et 2013.

L'électricité produite par ces futures éoliennes sera achetée, aux exploitants à un prix fixé dans les appels d'offres. C'est ce prix que l'État a décidé de revoir à la baisse. «La négociation a permis de diminuer de 40 % la subvention publique et d'avoir un ajustement des tarifs de 30 %, s'est félicité Emmanuel Macron. Ce qui veut dire qu'on va économiser, sur la période, 15 milliards d'euros d'argent public pour les mêmes projets, la même ambition, les mêmes tailles de projets.»

2 milliards d'euros par projet

À ses côtés, le ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot a précisé sur Twitter que ces projets représentent «la puissance de deux réacteurs nucléaires», avec les tarifs d'achat ramenés «de 200 euros à 150 euros» sur vingt ans par mégawattheure (MWh), au lieu des 180 à 230 euros par MWh prévus par les appels d'offres.

Situés à Saint-Brieuc, à Courseulles-sur-Mer (Calvados), Fécamp (Seine-Maritime), Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), Tréport (Seine-Maritime) et Yeu-Noirmoutier (Vendée), ces parcs devraient être construits entre la fin de 2021 et 2024, à l'extinction de toutes les voies de recours déposés par des associations d'opposants. Ils pourraient créer jusqu'à 15 000 emplois directs et indirects en Bretagne, en Normandie et dans les Pays de la Loire selon le Syndicat des énergies renouvelables qui s'est aussi réjoui à son tour de l'annonce présidentielle.

Pourtant, les négociations n'ont pas été faciles. Selon nos informations, elles ont duré jusqu'à mardi soir. C'est une équipe spécialement constituée fin avril à la demande du premier ministre Édouard Philippe qui a mené ces pourparlers «musclés».

«Les coûts supportés par l'État étaient beaucoup trop élevés au vu de la baisse des tarifs de l'éolien depuis 2011 et eu égard aux projets étrangers, explique-t-on à Matignon. À l'heure de la programmation pluriannuelle de l'énergie, nous ne pouvions pas laisser un tel coût mettre en péril le développement des énergies renouvelables en France.» Mais il était difficile pour l'exécutif de faire entendre sa voix face à des entreprises sur le point d'investir 2 milliards d'euros par projet en moyenne. Il reconnaît avoir dû manier le bâton en menaçant les opérateurs d'annuler purement et simplement les appels d'offres.

Si un premier amendement proposé par le gouvernement a été retoqué par le Sénat, un second a été rapidement adopté le 12 juin en commission spéciale de l'Assemblée nationale. «Cet amendement a inquiété les opérateurs», confie un proche des discussions. Une menace que les principaux acteurs relativisent, se réjouissant de l'accord conclu avec l'État. «Nous sommes heureux de cette décision», indique EDF à la tête de trois parcs. Le groupe attend les dernières décisions de justice. Les chantiers pourront démarrer une fois ces recours d'opposants purgés. EDF compte mettre en service ses premières éoliennes maritimes en 2022. Des appels d'offres pour un parc d'éoliennes au large de Dunkerque et dans l'éolien flottant sont en discussion.

Delphine Denuit

::: SOCIAL

LE FIGARO - 21/06/2018

15 Retraites : les menaces planent sur les pensions de réversion



Le sujet est inflammable, car la réversion concerne directement 4,4 millions de bénéficiaires (à 87 % des femmes), dont 1 million qui n'a pas de retraite en propre.

La polémique enfle depuis ce week-end, signe que le sujet est hautement inflammable. La suppression des pensions de réversion, qui permet aux veufs et veuves de toucher une partie de la pension du conjoint décédé, alimente en effet toutes les inquiétudes depuis dimanche. La raison? La question de l'existence des 36 milliards d'euros de la réversion (soit 1,5 point de PIB) est clairement posée - elle a été inscrite noir sur blanc dans un document officiel envoyé aux partenaires sociaux - dans la concertation que mène le haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye. Interrogée ce dimanche lors du «Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI», la ministre des Solidarités en charge du dossier, Agnès Buzyn, a reconnu que «tout est sur la table».

Il n'en fallait pas plus pour mettre le feu aux poudres tant le sujet est anxiogène, car la réversion concerne directement 4,4 millions de bénéficiaires (à 87 % des femmes), dont 1 million qui n'a pas de retraite en propre et pour qui la réversion (il s'agit dans 96 % des cas de femmes) est la seule pension. Son montant est en moyenne de 304 euros par mois pour les hommes et de 642 euros pour les femmes. Soit, pour ces dernières, presque la moitié du montant de la retraite moyenne!

Résultat, Jean-Paul Delevoye est assailli depuis dimanche de messages de retraités affolés à l'idée de perdre leur réversion... alors même que la réforme ne doit concerner ni les retraités actuels ni ceux qui sont à moins de cinq ans de la retraite. Plus largement, la réversion est un sujet épidermique pour l'ensemble des Français, car elle touche à l'intimité du couple, au mariage, à la famille et est perçue comme une juste répartition d'efforts communs consentis au cours de la vie commune.

Considérée comme une sorte d'assurance pour protéger le conjoint survivant, elle peut se révéler très précieuse dans les situations dramatiques de décès prématuré où des enfants restent encore à charge. C'est aussi un moyen de compenser la faiblesse des pensions des femmes, qui restent de 40 % inférieures à celles des hommes, écart qui se réduit à 25 % avec les mécanismes de réversion.

11 % des dépenses

Pourquoi, alors, avoir ouvert la boîte de Pandore? Jean-Paul Delevoye veut surtout déminer le terrain avant la rédaction de la loi et son débat au Parlement, pour l'heure prévu en 2019, même si quelques voix bien informées anticipent déjà un report. Car certains, notamment dans les milieux féministes, souhaiteraient abroger la réversion comme l'a fait la Suède et mettre ses 36 milliards sur l'accélération de la carrière des femmes et l'égalité salariale (l'écart restant de 24 % à l'avantage des hommes). D'autres, notamment les défenseurs de l'union libre, militent aussi pour sa suppression, au motif que la réversion ne bénéficie qu'aux couples mariés, mais pas aux personnes pacsées et encore moins aux concubins. Surtout, Jean-Paul Delevoye souhaite harmoniser les règles de la réversion, qui sont très hétérogènes entre les 42 régimes de retraite actuels.

Le débat est donc engagé sur l'harmonisation de cinq paramètres: l'âge à partir duquel on peut bénéficier de la réversion (aujourd'hui de 55 ans, sauf dans la fonction publique où il n'y a pas de borne d'âge minimale) ; son attribution sous condition de ressources (c'est le cas pour la retraite de base du privé, mais pas pour la complémentaire Agirc-Arrco ou pour la fonction publique) ; le fait qu'elle requière une durée de mariage minimale (aucune dans le privé, et deux ou quatre ans dans la fonction publique). Mais aussi le fait qu'elle soit soumise à une condition de non-remariage et enfin le taux qui sera reversé au conjoint survivant (aujourd'hui 54 % pour la retraite de base, 60 % à l'Agirc-Arrco, 50 % ou 54 % dans la fonction publique).

«Splitting»

Les syndicats, qui doivent remettre leurs propositions au Haut-Commissariat entre le 10 et le 14 juillet, ont globalement réaffirmé leur attachement à la réversion tout en trouvant pertinent de réfléchir à une harmonisation entre régimes. Certains proposent même des innovations comme le «splitting», sorte de contrat conjugal qui permettrait de partager les droits entre les époux.

Bref, le sujet est bel et bien ouvert. Mais il n'a jamais été question de les supprimer, l'imagination s'est enflammée, je ne suis pas là pour me nourrir sur le dos des veuves», démine Jean-Paul Delevoye. On se pose la question de revisiter le maquis des pensions de réversion. Le but est d'harmoniser les règles, mais à enveloppe constante», ajoute le haut-commissaire, non sans rappeler que la réversion représente aujourd'hui 11 % des dépenses de retraite. Et l'ancien ministre de la Fonction publique de Jacques Chirac - qui avait conduit la réforme de 2003 - de rappeler sa méthode: «Nous posons toutes les questions sans tabou, mais nous sommes très souples sur les réponses. Nous souhaitons susciter la controverse, le débat, la discussion.»

Vidéo: http://premium.lefigaro.fr/retraite/2018/06/20/05004-20180620ARTFIG00283-retraites-les-menaces-planent-sur-les-pensions-de-reversion.php

Marie-Cécile Renault

::: POLITIQUE

L'OPINION - 21/06/2018

16 Les députés cherchent comment travailler plus efficacement



Les septs groupes de travail ont remis leur rapport mercredi au président de l'Assemblée nationale, François de Rugy.

Remettre à plat la procédure législative, réorganiser la semaine parlementaire... La révision constitutionnelle pourrait être l'occasion de réorganiser l'Assemblée nationale

Les sept groupes de travail mis en place par François de Rugy pour réformer l'Assemblée nationale ont présenté mercredi leurs mesures au bureau de l'Assemblée nationale. Le groupe consacré à la procédure législative et les droits de l'opposition a émis plusieurs propositions sur l'organisation de la semaine parlementaire. Certaines d'entre elles pourraient s'inscrire dans la révision constitutionnelle, qui arrivera en commission des lois la semaine prochaine.

Ils s'en sont tous plaints. Après avoir siégé <u>trois week-ends de suite, enchaîné 19 journées de débat consécutives et débattu des dizaines d'heures durant</u>, les députés étaient sur les genoux ces derniers jours. Tous en sont venus au même constat : au-delà de leur fatigue physique, c'est la qualité de leur travail qui est en jeu. L'un des sept groupes de travail mis en place par François de Rugy pour réformer l'Assemblée nationale a justement remis <u>son rapport</u> mercredi au bureau de l'Assemblée nationale sur l'organisation de la semaine parlementaire.

Le député UDI Jean-Luc Warsmann présidait le groupe, et l'élu non-inscrit (ex-LREM) de la Vienne Jean-Michel Clément en était le rapporteur. Les deux auteurs préconisent de revoir les horaires des séances et de supprimer les séances de nuit (356 heures en 2014-2015). Il n'est en effet pas rare que les députés se retrouvent à voter les articles cruciaux d'un texte – voire le texte dans son ensemble – à deux heures du matin.

Les deux auteurs proposent de libérer une semaine de séance sur quatre et de ne plus siéger les lundis et vendredis, afin que les députés aient davantage de temps à accorder à leur circonscription. Ils souhaitent également supprimer la session extraordinaire en allongeant la durée de la session ordinaire d'un mois.

Il est aussi proposé d'instaurer un quorum pour la tenue des votes en séance afin de garantir la présence d'un minimum de députés dans l'Hémicycle. Beaucoup d'électeurs reprochent en effet à leurs élus leur absence au moment des votes alors que ces derniers sont souvent en commission, mènent des auditions ou participent à une réunion... Les députés préconisent justement de mettre fin aux conflits d'agendas. Ainsi des créneaux entre les séances publiques et les travaux en commissions pourraient être sanctuarisés.

« Une exception française ». Il s'agit aussi de donner de la visibilité au calendrier parlementaire en ayant une programmation des travaux sur l'année. « Le pilotage de l'ordre du jour est souvent erratique », estime Jean-Luc Warsmann. En mars, par exemple, les députés ont siégé 170 heures dans l'Hémicycle contre seulement 77 heures en février. De même, personne ne sait pour l'instant jusqu'à quand se tiendra la session extraordinaire de l'été. Se finira-t-elle le 2 ou le 9 août ? « Ça peut paraître un détail mais ce n'est pas ce qu'on a connu de mieux comme organisation du travail », souffle une députée LREM.

Les auteurs de ce rapport ont soumis un questionnaire à l'ensemble des députés, dont 30 % ont répondu. Les parlementaires disent manquer de temps pour développer une réflexion de fond sur les

sujets dont ils sont saisis, pour se consacrer aux missions de contrôle et d'évaluation, ainsi que pour le travail en circonscription.

C'est aussi la procédure parlementaire que les députés veulent remettre à plat : repenser – voire supprimer – la discussion générale (préalable à l'examen de tous les textes), délibérer en commission seulement pour certains textes ou articles, alléger la procédure en séance publique, raccourcir la navette Assemblée-Sénat, resserrer les délais d'examen des textes budgétaires, créer de nouvelles commissions permanentes...

Dans leur viseur surtout, <u>la prolifération délirante du nombre d'amendements</u>. « Une exception française », peut-on lire dans le rapport qui livre cette comparaison : sous la précédente législature (de juin 2012 à juin 2017), 115 037 amendements ont été déposés en séance, contre 191 au Bundestag allemand (d'octobre 2013 à octobre 2017).

Caroline Vigoureux

::: INTERNATIONAL

LE POINT - 21/06/2018

17 Grèce : comment Athènes espère tourner la page de sa tragédie



Le pays se prépare à voler de ses propres ailes pour la première fois depuis 2010. Le reste de la zone euro doit dévoiler comment elle compte alléger sa dette.

Depuis 2010, pas moins de trois plans d'aide des partenaires européens de la Grèce et du FMI ont été nécessaires pour renflouer le pays, à coups de prêts à des taux inférieurs à ceux du marché.

La <u>Grèce</u> a fait ses devoirs et veut se libérer de la tutelle de ses partenaires européens. C'est le message qu'Athènes va envoyer, jeudi 21 juin, lors de la réunion décisive des ministres des Finances de la zone euro cruciale pour que la Grèce puisse de nouveau voler de ses propres ailes. Depuis l'été 2015, et un troisième plan d'aide décidé in extremis plutôt qu'une sortie de la zone euro, le Premier ministre issu de la gauche radicale, <u>Alexis Tsipras</u>, applique consciencieusement toute une série de réformes économiques en échange de prêts du fonds de sauvetage de la zone euro.

Le temps est venu pour les Européens de lui rendre la monnaie de sa pièce en décidant de nouvelles mesures pour alléger son énorme dette de 181 % du PIB, estime-t-il. Objectif : retourner sur les marchés pour lever de la dette à partir du mois d'août, lorsque le programme prendra officiellement fin.

Le modèle portugais

La Grèce espère ainsi imiter la success-story du <u>Portugal</u> qui a retrouvé son autonomie pleine et entière en retournant sur les marchés, après sa sortie du plan d'aide qui lui a permis de tourner la page de la crise de la dette de la zone euro, en 2014. À Lisbonne, la majorité de gauche dirigée par António Costa, au pouvoir depuis 2015, s'est même payé le luxe d'assouplir l'austérité tout en réduisant le déficit en surfant sur le retour de la croissance.

Pour convaincre les ministres des Finances du reste de la zone euro, les officiels grecs vont mettre en avant leurs solides résultats budgétaires, à faire pâlir d'envie la <u>France</u>. En incluant cette année, cela fait

maintenant trois ans qu'Athènes dégage un excédent primaire, c'est-à-dire avant remboursement des intérêts de sa dette, plus important que ce qu'exigent ses partenaires. Un élément essentiel puisqu'Athènes s'est engagé à atteindre un excédent primaire de 3,5 % du PIB jusqu'en 2022, puis de 2 % par an. C'est un effort colossal qui a d'ailleurs nécessité de douloureuses mesures comme des coupes dans les pensions de retraites, qui servent souvent à faire vivre plusieurs générations sous le même toit.

La croissance au rendez-vous

Le gouvernement pense tout de même être en mesure de relâcher – un peu – la pression. Il a déjà annoncé des mesures de relance pour 2019 et 2020. Dès l'année prochaine, 700 millions d'euros, soit 0,4 point de PIB, seront rendus à la population à 75 % sous forme de baisses d'impôts et à 25 % de hausses de dépenses. Il s'agit notamment de lutter contre la pauvreté galopante des enfants. En 2020, le ministère de l'Économie prévoit de débourser 1,2 milliard, et jusqu'à 3,5 milliards à l'horizon 2022... Des annonces qui préfigurent les élections législatives prévues pour 2019.

Il faut dire que le budget grec est dorénavant en excédent, même en incluant le paiement des intérêts de la dette! Et pas uniquement grâce aux coupes drastiques dans les dépenses publiques, souligne-t-on. Du côté des impôts aussi, les recettes s'améliorent. Les Grecs ont enfin commencé à accepter plus largement les paiements par carte bancaire. « La population a beaucoup souffert, mais a joué le jeu. L'économie au noir a beaucoup diminué. Il y a de plus en plus de reçus distribués. Des efforts considérables ont été entrepris pour », vante un conseiller financier international du gouvernement grec. Des réformes tant attendues, comme la création d'un cadastre fiable, seraient aussi en bonne voie, malgré le maintien d'un contrôle des capitaux et de limitation aux retraits d'argent liquide (1 800 euros par mois).

Le retour de la croissance devrait permettre à Alexis Tsipras de respirer. Elle a atteint 2,3 % sur un an au premier trimestre 2018. « C'est la première fois depuis 2003 qu'(elle) a été au rendez-vous cinq trimestres de suite », relève la recherche économique de Natixis dans une note.

Rassurer les investisseurs

Reste une menace majeure: l'incertitude sur les marchés créée par la situation politique italienne. Les taux d'intérêt des autres pays du sud de l'Europe se sont immédiatement tendus quand la coalition populiste entre le Mouvement 5 étoiles et la Ligue d'extrême droite est apparue aux portes du pouvoir. « Notre stratégie doit nous permettre de découpler notre situation de ce qui se passe en Italie », reconnaît un responsable gouvernemental. Les taux sur la dette à 10 ans entre avril et mai restaient d'ailleurs, malgré le regain de tensions, inférieurs aux niveaux observés depuis 2010, souligne Natixis.

Athènes souffre de sa mauvaise notation attribuée par les grandes agences de notation, qui devrait rester en dessous du grade « investissement », le niveau qui permettrait à tous les types d'institutions financières de remettre de la dette grecque dans leurs portefeuilles de valeurs. Mais le gouvernement se montre tout de même confiant dans la capacité du pays à attirer certains investisseurs qui se concentrent habituellement sur les pays émergents, et sont donc capables de prendre plus de risques.

Pour les rassurer, l'équipe d'Alexis Tsipras communique sur le sérieux de sa stratégie de retour à la normale. Il a d'abord constitué une réserve financière sur un compte qu'il ne peut pas toucher avant la fin du programme et qui ne pourra servir qu'à honorer ses engagements sur sa dette par la suite. Ce fonds, doté de près de 7 milliards d'euros, pourrait être complété par les bénéfices réalisés par la BCE sur les achats de dettes grecques et que les partenaires européens s'étaient engagés à rétrocéder à Athènes. Au total, Athènes espère pouvoir réunir de 18 à 20 milliards de réserves. Des sommes qui permettraient éventuellement à la Grèce de ne pas avoir à émettre de dette sur les marchés pendant environ un an et demi.

L'ampleur de l'allègement de dette en question

Autre garantie, Athènes sera soumis à un programme de surveillance renforcée des Européens une fois le programme terminé. Le gouvernement s'engage notamment à poursuivre les privatisations et à transmettre toutes les informations économiques et financières pertinentes à ses partenaires européens, via la Commission européenne. Comme n'importe quel État de la zone euro, la Grèce pourra d'ailleurs passer sous procédure pour déficit excessif en cas de dérapage.

Le troisième étage de la fusée, sans doute le plus important, passe par un nouvel allègement de dette promis à la Grèce, notamment dans l'accord conclu il y a tout juste un an, en juin 2016. C'est sur l'ampleur de ce geste que vont se concentrer les discussions, notamment avec l'Allemagne, le 21 juin. Il n'est pas question d'accorder une remise de dette, mais plutôt, sans doute, un nouvel allongement de la période de remboursement, jusqu'à 15 années supplémentaires. La palette des techniques utilisables est large : utilisation de l'argent non dépensé du troisième programme de 88 milliards pour reprendre la dette grecque achetée par le Fonds monétaire international moyennant des taux élevés d'environ 4 %, suspension des remboursements pendant une période donnée, etc.

« Nous avons besoin d'un allègement crédible, mais pas substantiel », défend Athènes. Le FMI est plus pessimiste. L'institution dirigée par Christine Lagarde estime que la dette grecque ne sera soutenable que si elle est considérablement allégée. Un scénario dont les Européens ne veulent pas entendre parler. Une source proche des négociations fait valoir que la Grèce a déjà bénéficié de la plus grosse réduction de dette de l'histoire en valeur absolue en 2012. Mais les institutions européennes se disent prêtes à en faire plus à l'avenir, dans le cas où un événement « en dehors du contrôle du gouvernement grec » venait mettre sa stratégie de sortie de crise en péril.

Par Marc Vignaud

LE FIGARO - 21/06/2018

18 <u>Turquie : unie, l'opposition malmène Erdogan</u>



REPORTAGE - Alors qu'il pensait l'emporter dès dimanche, le président sortant sera peut-être contraint à un second tour risqué.

L'ambiance est à la fête. Sur cette place du quartier Besiktas, immergée au milieu des embouteillages d'Istanbul, un nouveau village de tentes blanches tranche avec la sinistrose de ces derniers mois. À quelques jours du double scrutin législatif et présidentiel de ce dimanche 24 juin, les badauds s'arrêtent, naviguant de stand en stand, posant devant la photo d'un des candidats de l'opposition et tendant l'oreille aux appels à détrôner le «dictateur». Casquette vissée sur la tête, une passante ralentit le pas pour attraper le tract qu'un jeune homme lui tend au niveau du feu rouge. «Ah, non! Tout sauf l'AKP!», se ressaisit-elle, en reconnaissant l'ampoule (le logo du parti de Recep Tayyip Erdogan) qui orne le papier, avant de diriger son pouce vers le sol - audacieux geste de défiance dans cette Turquie où l'on peut finir en prison pour «insulte au président».

En annonçant, le 18 avril dernier, des élections anticipées, Erdogan était loin d'imaginer que l'opposition parviendrait à se mobiliser autant pour faire bloc contre lui. A priori, rien ne lie l'ex-nationaliste Meral Aksener au dissident kurde emprisonné Selahattin Demirtas ou au kémaliste Muharrem Ince, et encore moins à l'islamiste Temel Karamollaoglu. Un bloc hétérogène qui est néanmoins parvenu à tisser des

liens stratégiques pour sinon écarter le reis, du moins tenter de lui imposer l'humiliation du second tour dans ce scrutin de tous les possibles. «Depuis les manifestations de Gezi de 2013, on n'avait jamais assisté à une telle fronde», observe Emre Erdogan, professeur de sciences politiques à l'université Bilgi.

Dès le début du mois de mai, trois des principales mouvances en lice - le nouveau Bon Parti d'Aksener, le CHP de centre gauche et les islamo-conservateurs du Parti de la félicité - s'empressèrent d'annoncer la création d'une Alliance de la nation. «Ils nous ont néanmoins maintenus à l'écart», tempère Edip Berk, candidat du parti de gauche prokurde HDP au scrutin de dimanche. Mais il veut y voir un «calcul stratégique». «Les uns et les autres, précise-t-il, voulaient éviter d'offrir le prétexte à Erdogan de décrédibiliser l'alliance en l'accusant de soutenir les "terroristes" (qualificatif utilisé contre le HDP, ndlr).»

En coulisse, les échanges ont néanmoins été intenses et constructifs. «En dépit de ses anciennes positions anti-kurdes, nombre de nos électeurs sont prêts à voter Aksener si elle passe au second tour», poursuit Edip Berk. Cette dernière a d'ailleurs été la première à réclamer la libération de Selahattin Demirtas. Une demande réitérée par le principal rival d'Erdogan, Muharrem Ince - qui lui a même rendu visite en prison. Œuvrant délibérément pour priver l'AKP de sa majorité parlementaire, certains électeurs du CHP et du HDP se sont également concertés en faveur de ce qu'ils appellent un «vote stratégique»: Muharrem Ince à la présidence et le parti prokurde pour les députés - le seuil électoral des 10 % étant requis pour qu'un parti entre au parlement.

En un temps record - deux mois, à peine -, la campagne électorale a libéré la parole, oscillant entre règlements de compte personnels et comique de l'absurde. Accusé par l'AKP d'être un «mauvais patriote» et d'insulter le chef de l'État, le candidat CHP réplique sans broncher qu'il enverra certains dirigeants du parti présidentiel en prison s'il est élu. Et quand l'ex-premier ministre, élu président en 2014, se targue d'être un «commandant en chef», Muharrem Ince s'empresse de le qualifier de «chef pâtissier» en moquant sa promesse de distribuer gratuitement du thé et des gâteaux dans les bibliothèques. Le jeu de ping-pong, très suivi par la population, brise tous les tabous: accusé par Erdogan d'avoir rédigé des poèmes érotiques il y a trente ans, Ince s'est fait le plaisir de rappeler au grand public la commande, par le gendre du président, d'une bague de pénis sur Amazon.

Retranché depuis 18 mois dans sa cellule de la prison d'Edirne - un fait, en soi, surréaliste pour un candidat à la présidence -, Selahattin Demirtas s'est pour sa part attelé à mobiliser son électorat via ses messages relayés sur Twitter et quelques discours et articles publiés dans la presse. «En détention, nous n'avons pas peur du gouvernement. Ceux qui sont dehors vivent dans une prison à ciel ouvert», témoigne-t-il dans <u>une tribune publiée dans Le Monde</u>.

Chacun y va bien sûr de sa promesse. La «dame de fer», Meral Aksener, s'est engagée à faire lever <u>la censure sur l'accès à Wikipédia</u> si elle était élue. À plusieurs reprises, Muharrem Ince a annoncé vouloir transformer le pharaonique palais présidentiel d'Ankara en un centre d'accueil pour handicapés. Quant au conservateur Temel Karamollaoglu, qui dénonce «l'islamo-capitalisme» d'Erdogan et son alliance avec les ultranationalistes du MHP, <u>il affirme au quotidien britannique The Guardian vouloir une «coexistence pacifique entre la religion et l'État comme en Angleterre»</u>. S'élevant contre la dérive autoritaire et la répression arbitraire qui sévit depuis le putsch raté du 15 juillet 2016, les uns et les autres s'accordent également sur différents points cruciaux: la levée de l'État d'urgence, sans cesse reconduit depuis le coup d'État avorté, et l'abrogation du système présidentiel, si cher à Erdogan, qui avait été voté l'an passé par référendum.

Les idées neuves, l'énergie et l'audace sont plutôt de leur côté. De quoi faire trembler le «sultan» - surnom donné par ses détracteurs - qui peine à renouveler son discours et pâtit <u>des mauvaises performances d'une économie</u> qui fut longtemps favorable à son ascension politique. Jusqu'à le détrôner? «S'il souffre d'une baisse de popularité, il reste pour beaucoup de Turcs ce puissant leader qui tient tête à l'Occident. Les ressources financières déployées pendant sa campagne et son omniprésence dans un paysage médiatique sous contrôle quasi-intégral du pouvoir lui restent évidemment très favorables», relève le politologue Emre Erdogan. À l'heure des pronostics sur un possible second tour, rares sont néanmoins les experts qui se risquent à parier sur un échec d'Erdogan. «Mais vu le manque de temps et de moyens dont nous avons disposé, un second tour serait déjà une grande victoire pour l'opposition», se console Mehmet Sayin, un représentant du CHP.

Turquie: l'opposition redoute la fraude électorale // <a href="http://premium.lefigaro.fr/international/2018/06/20/01003-20180620ARTFIG00258-turquie-l-opposition-publication-left-publication-le redoute-la-fraude-electorale.php

Delphine Minoui

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél.: 01 40 55 12 43 Fax: 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

https://www.facebook.com/medef.idf



